

# Science économique

## Quelles politiques économiques dans le cadre européen ?

### Le programme :

<p><b>Quelles politiques économiques dans le cadre européen ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les grandes caractéristiques de l'intégration européenne (marché unique et zone euro) ; comprendre les effets du marché unique sur la croissance.</li> <li>- Comprendre les objectifs, les modalités et les limites de la politique européenne de la concurrence.</li> <li>- Comprendre comment la politique monétaire et la politique budgétaire agissent sur la conjoncture.</li> <li>- Savoir que la politique monétaire dans la zone euro, conduite de façon indépendante par la Banque centrale européenne, est unique alors que la politique budgétaire est du ressort de chaque pays membre mais contrainte par les traités européens ; comprendre les difficultés soulevées par cette situation (défaut de coordination, chocs asymétriques).</li> </ul>
---	---

### Plan du cours :

I.	Les caractéristiques et enjeux de l'intégration européenne.....	2
A)	Les étapes de l'intégration européenne .....	2
B)	Comment le marché unique peut-il stimuler la croissance économique ? .....	3
II.	Les modalités, objectifs et limites de la politique de la concurrence européenne .....	4
A)	Les modalités, les objectifs et les moyens de la politique de la concurrence européenne .....	4
B)	Les limites de la politique de la concurrence européenne .....	5
III.	Comment agissent les politiques sur la conjoncture ? .....	6
A)	Comment la politique monétaire et la politique budgétaire agissent sur la conjoncture économique ? .....	6
B)	La politique monétaire de la zone euro est unique alors que la politique budgétaire est harmonisée mais sous contrainte des traités européens .....	7
C)	Les difficultés soulevées par cette situation particulière (chocs asymétriques et défaut de coordination) .....	8



Associez chaque notion à sa définition.

Abus de position dominante	A •	• 1	Situation dans laquelle les dépenses publiques conduisent à une réduction de l'investissement privé
Entente	B •	• 2	Prix de l'argent qui permet de rémunérer les épargnants et de déterminer le coût d'un crédit
Relance de la demande	C •	• 3	Action consistant à fausser les prix de la concurrence suite à un accord écrit ou oral passé par plusieurs entreprises
Effets d'éviction	D •	• 4	Ensemble des mesures mises en œuvre par les pouvoirs publics pour agir sur la quantité de monnaie en circulation
Taux d'intérêt	E •	• 5	Ensemble des mesures prises par les pouvoirs publics pour assurer le fonctionnement optimal du marché
Inflation	F •	• 6	Exploitation abusive d'une situation de puissance économique sur un marché
Politique monétaire	G •	• 7	Différence entre le niveau des recettes et le niveau des dépenses constatées dans le budget de l'État
Solde budgétaire	H •	• 8	Augmentation généralisée et cumulative du niveau général des prix
Politique de la concurrence	I •	• 9	Situation de marché dans laquelle sont remplies les cinq hypothèses suivantes : atomocité, homogénéité, libre entrée, transparence, mobilité des facteurs
Concurrence pure et parfaite	J •	• 10	Hausse des dépenses publiques et/ou baisse des prélèvements obligatoires afin de relancer la demande et la croissance

## I. Les caractéristiques et enjeux de l'intégration européenne

### A) Les étapes de l'intégration européenne

Vidéo Hatier clic 139 (<https://www.lumni.fr/video/economie-europeenne-l-histoire-d-une-construction>)

Vidéo Hatier clic 141 (<https://www.dailymotion.com/video/xwt5mz>)

Manuel p 132 doc 2 Q1 et 3

Manuel p 133 doc 3 Q2

#### Récapitulatif :

L'intégration européenne est un processus amenant à la création d'un espace économique commun.

L'Union européenne est née de la volonté de certains hommes politiques ne souhaitant pas, après la seconde Guerre mondiale, revivre les « ----- fratricides » en Europe. Ainsi Jean Monnet, Robert Schuman et d'autres proposent de construire l'Europe sur des bases économiques afin d'essayer de favoriser la prospérité des peuples et des nations européennes. J. Monnet déclare en 1954 : « *Nos pays sont devenus trop petits pour le monde actuel, à l'échelle des moyens techniques modernes, à la mesure de l'Amérique et de la Russie d'aujourd'hui, de la Chine et de l'Inde de demain. L'unité des peuples européens, réunis dans les États-Unis d'Europe, est le moyen de relever leur niveau de vie et de maintenir la paix* ».

L'intégration européenne s'est alors construite sur la base d'un ----- (Principe des « petits pas de J. Monnet à savoir une succession d'étapes permettant d'avancer dans l'intégration économique) et d'un ----- (à savoir la vague successive d'adhésion de pays à l'UE).

- Une zone de libre-échange (en ----- avec le traité de Rome) assortie d'un tarif ----- commun, donc union ----- a été instaurée en 1973.

- La libre circulation des -----, des biens et services et des capitaux permettant le marché ----- s'est transformé en marché unique par le traité de Maastricht en -----. Cela a permis une forte harmonisation des réglementations des diverses politiques permettant de lever les obstacles à la libre circulation.

- Enfin la Création de l'Euro en -----, de la zone Euro et de la Banque centrale européenne a permis l'harmonisation des politiques budgétaires et la mise en place d'une politique monétaire commune pour les pays de -----.

Toutefois cette intégration est inachevée car tous les pays n'appartiennent pas à la zone euro (-----<sup>1</sup> sur 27<sup>2</sup>) et le processus vers l'Union politique reste incomplet à ce jour.

<sup>1</sup> Les pays de la zone euro (UEM) sont ceux soulignés dans la liste ci-dessous.

Pour info :

Petit historique du passage à la monnaie unique :

En 1992, la signature du traité de Maastricht officialise l'**union économique et monétaire** et définit les **critères de convergences** à respecter pour les pays de l'union européenne qui souhaitent adopter la monnaie commune et entrer dans la zone euro.

Les 5 critères de convergence à respecter pour qu'un pays soit admis dans la future monnaie européenne:

- Le pays doit avoir une inflation limitée (taux ne dépassant pas de plus de 1,5 % celui des 3 meilleurs pays du classement)
- Le pays doit avoir un déficit budgétaire public limité (- de 3% de son PIB)
- Le pays doit avoir une dette publique limitée (- de 60% de son PIB)
- Le pays doit avoir un taux d'intérêt limité (taux ne dépassant pas de plus de 2 % celui des 3 meilleurs pays)
- Le pays ne doit pas avoir dévalué sa monnaie au cours des 2 dernières années.

## B) Comment le marché unique peut-il stimuler la croissance économique ?

Manuel p 134 Doc 2 Q1 et 2

Manuel p 135 doc 3 Q2

Je m'évalue p 135

### Récapitulatif :

Le marché unique contribue à la croissance par le développement des échanges commerciaux, des flux de capitaux et de la meilleure circulation du facteur travail.

- La spécialisation entre pays, les économies ----- et la concurrence permettent une meilleure allocation des ressources.

- L'innovation permet à la fois d'augmenter la ----- des produits pour le consommateur et de stimuler l'offre. Les gains de ----- liés à la spécialisation et à l'augmentation de la taille des marchés permettent une baisse des ----- et donc des prix favorables aux consommateurs comme aux producteurs.

Cependant des études montrent que les gains en terme de ----- dépendent de plusieurs facteurs : être proche du centre géographique mais aussi être plus avancé -----...Ils sont donc ----- répartis entre les pays.

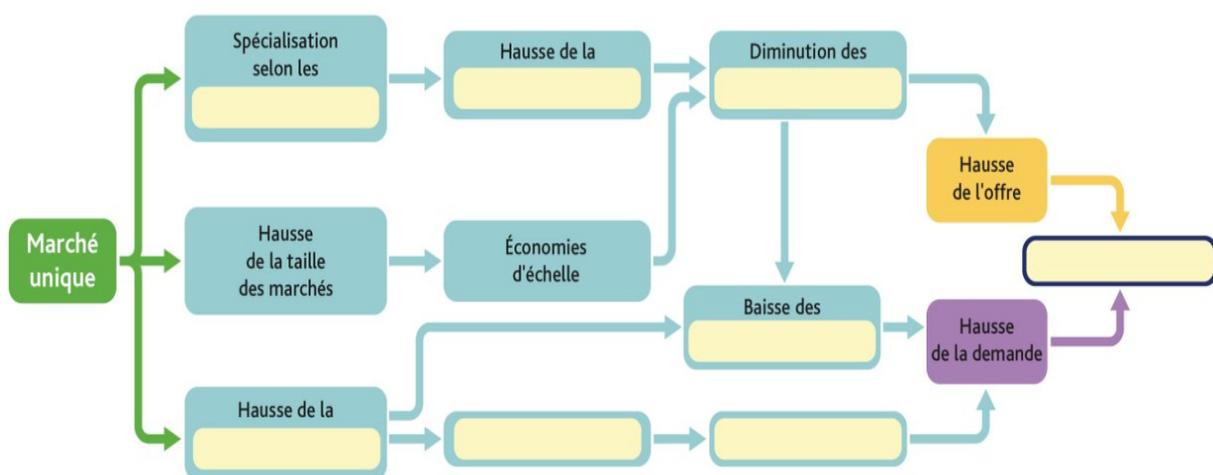


Schéma du Manuel p 134

<sup>2</sup> Les 27 pays de l'UE en 2021 sont : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Tchéquie. Le Royaume-Uni s'est retiré de l'UE en janvier 2020 (Brexit).

## II. Les modalités, objectifs et limites de la politique de la concurrence européenne

### A) Les modalités, les objectifs et les moyens de la politique de la concurrence européenne

A l'aide des documents et des questions posées, complétez le schéma du récapitulatif

Sur les modalités :

Hatier clic p 136 (<https://youtu.be/w4c170z54jk>) + Manuel p 136 Doc 2 Q2 + Document Magnard ci-dessous

Sur les objectifs et les moyens :

Manuel p 137 Doc 3

#### **DOC. 3** Les modalités d'intervention de la Commission européenne

Ententes	Abus de position dominante	Contrôle des concentrations	Contrôle des aides d'État
<ul style="list-style-type: none"><li>• Interdiction des cartels et des ententes, sanctions par des amendes<sup>1</sup> sauf si accords produisant des avantages économiques (ex : recherche et développement).</li><li>• Politique de « clémence » pour les entreprises qui donnent à la Commission des preuves de l'existence d'un cartel.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Position dominante : pas interdite en elle-même, seuls les abus le sont.</li><li>• De sa propre initiative ou à la suite d'une plainte, la Commission peut mener une enquête.</li><li>• Si abus, amendes<sup>1</sup>.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Contrôle au-delà de seuils de chiffre d'affaires.</li><li>• Détermination par la Commission du « marché pertinent<sup>2</sup> », des produits et zones géographiques affectés par la concentration.</li><li>• Autorisation sans conditions ou sous conditions (de cessions d'actifs ou de technologies mis en commun...), ou interdiction de la concentration.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pas de traitement des aides inférieures à 200 000 euros sur trois ans.</li><li>• Aides d'État non sanctionnées si elles servent l'intérêt public, bénéficient aux régions désavantagées, aux PME, à la protection de l'environnement, à la recherche, à la formation, à l'emploi et la culture.</li><li>• Interdiction des aides qui faussent la concurrence et obligation de rembourser.</li></ul>

**Note :** La politique européenne de la concurrence relève de la compétence exclusive de la Commission européenne, une des principales institutions de l'Union européenne, avec le Conseil de l'Union européenne, le Parlement européen et le Conseil européen.

1. Les sanctions pour ententes et abus de position dominante peuvent représenter jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires mondial de chaque entreprise concernée.

2. Marché à l'intérieur duquel s'exerce la compétition.

Magnard, 2020.

**8 Déduire.** Les aides d'État suivantes ont-elles des chances élevées d'être sanctionnées par la Commission européenne : **a.** une subvention pour un aménagement de l'aéroport Roland Garros sur l'île de La Réunion ; **b.** un allègement fiscal au bénéfice d'une grande entreprise dans le secteur des cosmétiques.

**9 Analyser.** Lorsqu'une fusion conduit à un monopole sur la vente d'un bien pour lequel il existe de nombreux biens substituables, comment la Commission prend-elle sa décision d'autoriser ou d'interdire l'opération ?

**10 Expliquer.** Pour quelles raisons des aides d'État peuvent-elles être autorisées ?

Manuel Magnard, édition 2020

#### Récapitulatif :

Selon le principe de subsidiarité européen, l'application à l'échelle européenne de la politique de la concurrence est plus pertinente qu'au niveau des échelons locaux et nationaux ; ainsi la politique européenne de la concurrence est une politique -----.

Elle vise à encadrer et à favoriser la ----- sur les marchés (surveillance des marchés « ----- »).

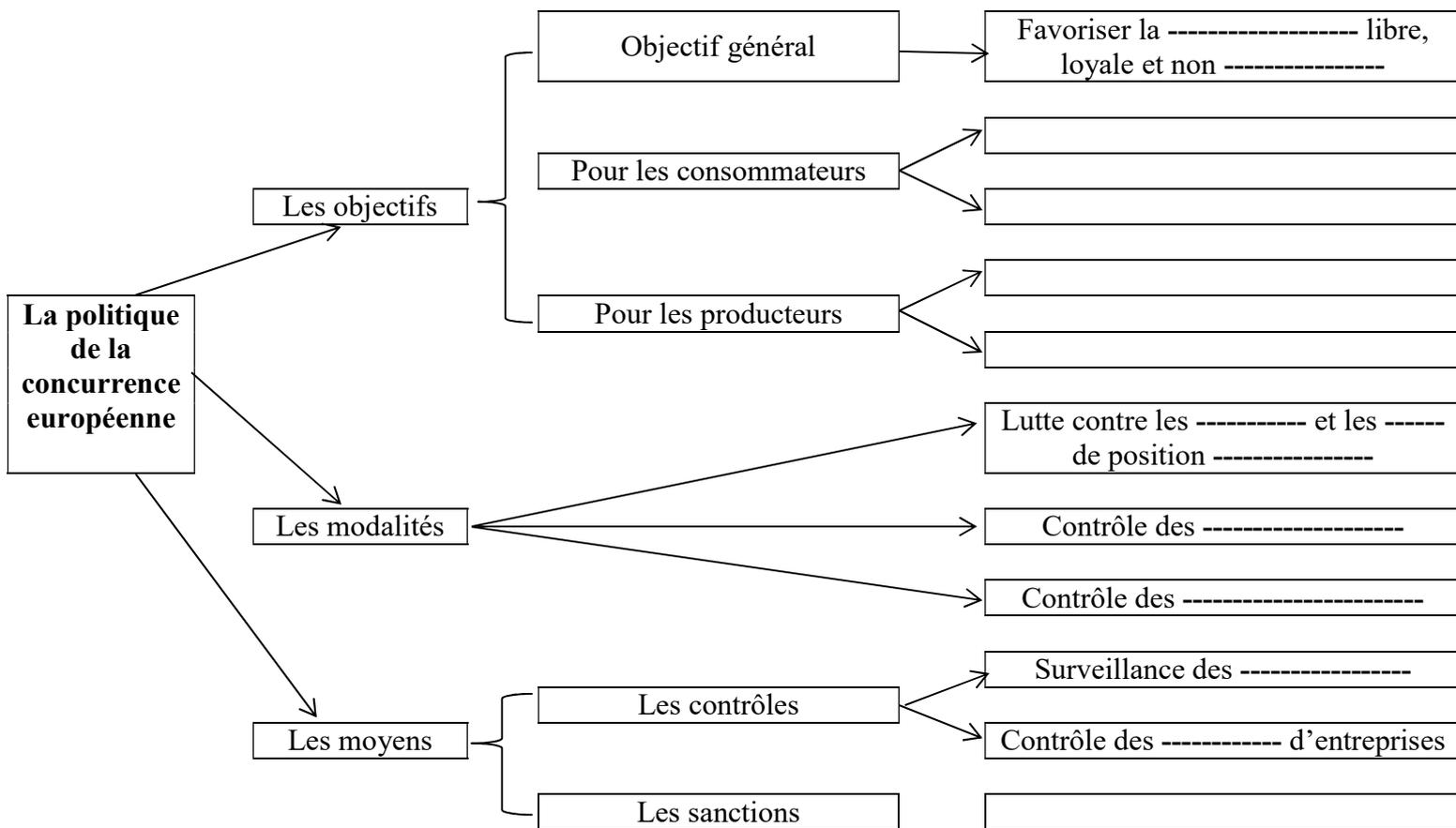
La ----- européenne en a la compétence exclusive<sup>3</sup>.

La politique de la concurrence s'applique à toutes les entreprises ----- ou ----- et aux ----- publiques. Les services publics non marchands<sup>4</sup> (éducation, protection sociale) ne sont pas concernés par celle-ci.

Le schéma ci-dessous permet de récapituler les modalités, les objectifs et les moyens de la ----- européenne dans la mise en place de la politique de la concurrence :

<sup>3</sup> Le droit européen de la concurrence est régi par le « Traité sur le fonctionnement de l'UE » (TFUE).

<sup>4</sup> Seuls les « Services économiques d'intérêt général » (SIEG) sont concernés par cette politique comme par exemple les télécommunications, les transports, le gaz et l'électricité avec obligation toutefois d'une garantie de « service universel » (accessibilité et qualité pour tous).



## B) Les limites de la politique de la concurrence européenne

Manuel p 138 Doc 2 Q1 et 4  
Manuel p 139 Doc 3 Q1

### Récapitulatif :

La politique de la concurrence est utile pour encadrer et favoriser la concurrence sur les marchés, toutefois cette politique comporte des limites :

- Elle est accusée de s'opposer à la politique industrielle dont le but est d'améliorer la compétitivité économique des entreprises et des pays.  
En effet la politique de la concurrence, trop rigide dans le contrôle des opérations de concentration d'entreprises, empêcherait la création de « champions européens » (« géants européens ») capables de faire face à la concurrence des « géants » américains et chinois.  
En outre, la politique de la concurrence à travers les sanctions qu'elle peut infliger nuirait à la compétitivité des entreprises européennes.
- En outre, la politique de la concurrence favorise la concentration des marchés. Or celle-ci n'est pas, selon certains, en faveur de la concurrence sur le marché puisqu'elle conduirait à une situation de monopole (marché caractérisé par une multitude de demandeurs mais un nombre limité d'offreurs) et non de concurrence.  
Les structures de marchés qui peuvent avoir des effets néfastes :
  - Les offreurs sont « price takers » ce qui conduit à des prix élevés sur ces marchés
  - Les offreurs, afin d'être compétitifs au niveau des marchés, peuvent négliger la qualité de leurs produits.
  - Les offreurs, en cherchant à réduire leurs coûts de production, peuvent favoriser la délocalisation des emplois (recours aux FPE<sup>5</sup> par exemple).

<sup>5</sup> FPE : formes particulières d'emplois avec d'un côté les emplois à temps partiel et d'un autre côté les emplois précaires (à durée limitée)

### III. Comment agissent les politiques sur la conjoncture ?

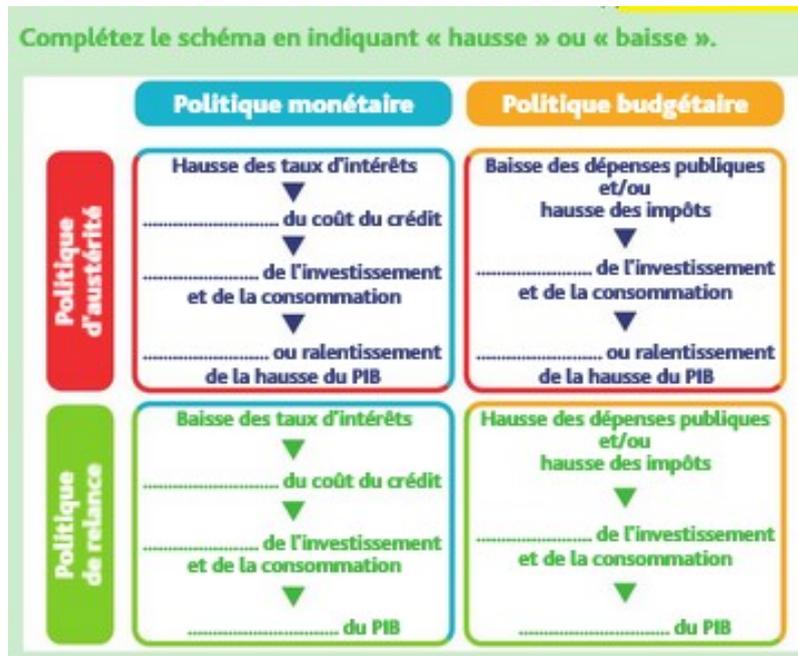
#### A) Comment la politique monétaire et la politique budgétaire agissent sur la conjoncture économique ?

À l'aide de la vidéo complétez le schéma de « Je m'évalue » Manuel p 141

Vidéo Hatier (<https://youtu.be/SEgnXdE1SYk>)



Les politiques conjoncturelles dans l'Union européenne



Manuel p 141 Doc 3 Q1 à 3

#### Récapitulatif :

- Une politique économique se définit comme étant un choix permettant de mettre en place des ..... afin de répondre à un ..... Lorsque le ..... est d'agir sur la conjoncture du pays, on parle alors de politique ..... (discrétionnaire).

- Les politiques conjoncturelles peuvent être expansives ou de .....

- Pour la politique monétaire il s'agit de ..... le taux d'intérêt directeur par la banque centrale pour rendre le crédit moins ..... et favoriser les crédits accordés aux entreprises et aux ménages. Cela permet d'augmenter la ..... et ..... des ménages et des entreprises => hausse de la demande ..... et ..... économique (effet positif)
- Pour la politique budgétaire, il s'agit ..... les dépenses publiques et ..... des recettes pour soutenir l'activité (..... et ..... des ménages et entreprises)
- Mais comme la demande augmente fortement, cela génère de ..... nuisible au pouvoir ..... des ménages et à la ..... des entreprises d'où une baisse des exportations (effet négatif). En outre, une politique budgétaire de relance accroît le ..... public et la ..... publique.

- Les politiques conjoncturelles peuvent être de restrictives ou de ----- :
  - Pour la politique monétaire il s'agit ----- le taux d'intérêt directeur par la banque centrale pour rendre le crédit plus ----- et réduire les crédits accordés aux entreprises et aux ménages =>freine la ----- des ménages et ----- des entreprises.
  - Pour la politique budgétaire d'austérité menée, il s'agit de ----- les dépenses de l'état et/ou ----- les recettes de l'état pour freiner le pouvoir ----- des ménages et la demande afin de réduire ----- . Les exportations augmentent (effets positif).
  - Mais comme la demande baisse, cela favorise aussi la baisse de la production et le ralentissement de la ----- qui génère du chômage. (effet négatif)
- Quand politique monétaire et budgétaire vont de pair, on parle de « policyMix », elles se renforcent et se complètent mais ce n'est pas toujours le cas.

## **B) La politique monétaire de la zone euro est unique alors que la politique budgétaire est harmonisée mais sous contrainte des traités européens**

### **La politique monétaire européenne unique : objectifs et instruments**

Dans les pays de l'Eurosystème<sup>1</sup>, l'adoption de l'euro a conduit à mettre en place une politique monétaire commune qui se caractérise par :

- un objectif principal : le maintien de la stabilité des prix ;
- une autorité monétaire unique : la Banque centrale européenne [BCE] ;
- une politique de taux d'intérêt ;
- un refinancement des banques par les banques centrales [...].

Pour atteindre ses objectifs, l'Eurosystème dispose d'une série d'instruments de politique monétaire : [il] effectue des opérations d'*open market*<sup>2</sup> [...] et impose aux établissements de crédit la constitution de réserves obligatoires<sup>3</sup> rémunérées sur des comptes ouverts sur les livres des banques centrales nationales.

« Définition de la politique monétaire », [www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr), 19 mars 2019.

1. BCE et banques centrales nationales.
2. Intervention sur le marché monétaire pour réguler la quantité de monnaie auxquels les banques peuvent accéder.
3. Augmentation (diminution) du taux de réserves obligatoires : obligation de constituer davantage (moins) de liquidités immobilisées auprès de la banque centrale, limite (élargit) les possibilités d'octroi de crédit pour les banques commerciales.

**1 Comprendre.** La politique monétaire européenne a-t-elle pour objectif de : **a.** limiter l'inflation ? **b.** lutter contre le chômage ? **c.** lutter contre la déflation ? Justifiez.

**2 Comprendre.** Peut-on dire que les instruments de la politique monétaire européenne visent principalement à réguler le coût du refinancement bancaire ?

**3 Expliquer.** À votre avis, pourquoi la BCE a-t-elle aussi eu recours au QE ?

Manuel Magnard, édition 2020

### **Des politiques budgétaires nationales mais contraintes par les traités européens**

Politiques budgétaires	
<b>Règles budgétaires européennes</b>	Le Pacte de stabilité et de croissance (PSC, 1997) impose aux pays membres de l'UE une dette publique inférieure à 60 % du PIB, un équilibre des finances publiques à moyen terme, et une limite maximale de 3 % du PIB pour le déficit public. En 2012, la plupart des États membres de l'UE ont signé un « Pacte budgétaire européen » (appelé officiellement Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance, TSCG) qui fixe une « règle d'or budgétaire » : les pays s'engagent à voter chaque année des budgets en équilibre ou en excédent. Le déficit structurel (le niveau de déficit qui ne tiendrait pas compte de la conjoncture) ne devra plus dépasser 0,5 % du PIB.
<b>Justifications théoriques</b>	En union monétaire, des déficits et dettes publics excessifs peuvent créer des effets inflationnistes et entamer la crédibilité de la politique monétaire, voire l'indépendance de la banque centrale, obligée de monétiser les dettes publiques si la viabilité de la zone était menacée par le risque de défaut de paiement d'un des membres.
<b>Mise en œuvre</b>	Les politiques budgétaires sont nationales : chaque État membre utilise sa politique budgétaire pour réguler la conjoncture du pays. Mais un programme de stabilité est soumis chaque année au contrôle des institutions européennes. En cas de dépassement de la limite des 3 % et, depuis 2011, de la limite des 60 %, une Procédure pour Déficit Excessif (PDE) peut être engagée et aboutir à des sanctions (jusqu'à 0,5 % du PIB).

Magnard, 2020.

**7 Observer.** Quelles règles les pays de l'UE doivent-ils respecter aujourd'hui en matière budgétaire ?

**8 Analyser.** Depuis 1997, les règles budgétaires européennes relatives aux déficits et dettes publics et aux équilibres budgétaires à moyen terme se sont-elles renforcées ? Justifiez.

**9 Comprendre.** Supposons que la Grèce connaisse une chute de 9% de son PIB. À votre avis, ce pays peut-il mener une relance budgétaire tout en respectant le PSC ?

Manuel Magnard, édition 2020

## Récapitulatif :

- Dans la zone euro, la monnaie est ----- et les 19 pays<sup>6</sup> ayant adhéré ont transféré leurs compétences monétaires à la ----- (créée en 1998) qui, dès lors, mène une politique monétaire ----- de façon indépendante. La ----- a pour objectif principal la stabilité des ----- au sein des pays de la zone euro ; Elle doit ainsi à la fois limiter -----<sup>7</sup> (hausse cumulative et autoentretenu du niveau général des prix) et lutter contre la ----- (baisse cumulative et autoentretenu du niveau général des prix). Toutefois, dans le TFUE (traité de fonctionnement de l'UE) il est aussi stipulé le SEBC peut « apporter son soutien aux politiques générales dans l'Union en vue de contribuer à la réalisation des objectifs de l'Union » mais les « objectifs de l'Union » relèvent davantage de politiques structurelles (comme la politique de l'emploi<sup>8</sup>).

- Dans l'Union européenne, les politiques budgétaires restent du ressort des États membres mais celles-ci sont encadrées par des règles comme notamment le ----- (----- de ----- et de -----) permettant d'éviter les ----- publics et l'accumulation des ----- . Les politiques budgétaires sont dites ----- . Le ----- impose aux pays membres un ----- public maximum de ----- du PIB et une ----- publique inférieure à ----- du PIB. En cas de dépassement de ces critères une procédure de PDE (procédure de dépassement excessif) est mise en place générant des ----- pécuniaires (jusqu'à 0.5% du PIB). En revanche en 2015, l'échec des efforts budgétaires des pays de la zone a entraîné un nouvel assouplissement du ----- donnant des marges de manœuvre plus grandes aux pays avant le début d'une PDE.

### **C) Les difficultés soulevées par cette situation particulière (chocs asymétriques et défaut de coordination)**

Manuel p 142 Doc 1. Complétez le texte à l'aide des termes et chiffres suivants (*PS, j'ai ajouté 2 données chiffrées et une phrase par rapport au texte proposé dans le Manuel*) + Faites le lien entre ce document et la notion de « chocs asymétriques »

Manuel p 142 exercice 3 Q et 2 (pour la question 2, je vous joins un tableau ci-dessous à remplir)

#### Termes pour le Doc 1 :

Relance ; 3,4 ; taux de chômage ; allemand ; 19,3 ; Grèce ; différenciée ; 5,7 ; conjoncturelles ; 205,6% ; 69,8%.

#### Texte à compléter :

On peut constater que le ----- varie fortement d'un pays membre de la zone euro à un autre. Ainsi, en 2018, sur 100 actifs, ----- étaient au chômage en Allemagne contre ----- en Grèce, soit ----- fois plus. Par ailleurs, les taux de chômage évoluent de manière ----- . Le taux de chômage de la Grèce a connu une forte hausse entre 2007 et 2013 avant de diminuer jusqu'en 2018 ; dans le même temps, le taux de chômage ----- n'a fait que baisser. En outre, la dette publique en Allemagne s'élevait à ----- de son PIB alors que celle de la Grèce représentait ----- de son PIB. Les pays de la zone euro n'ont donc pas besoin des mêmes politiques ----- : un pays comme ----- aurait davantage besoin de politique de ----- en période de crise économique (pour réduire son taux de chômage) qu'un pays comme l'Allemagne.

<sup>6</sup> Toutefois, pour les pays de l'UE n'ayant pas encore adopté l'euro le SEBC (système européen des banques centrales) est l'autorité monétaire. Le SEBC rassemble alors la BCE et les différentes BCN (banques centrales nationales) pour permettre une coordination des politiques monétaires.

<sup>7</sup> La progression de l'indice des prix à la consommation doit être inférieur mais proche de 2% à moyen terme.

<sup>8</sup> A la différence d'une politique de lutte contre le chômage qui est une politique conjoncturelle.

Tableau à compléter pour la Q1 de l'exercice 3

		Pays A Politique budgétaire de rigueur	Pays B Politique budgétaire de relance
Politique monétaire commune	Relance (Avec ----- des taux d'intérêt)		
	Rigueur (Avec ----- des taux d'intérêt)		

**Récapitulatif :**

- Pour les pays de la zone euro, la politique monétaire est ----- (donc unique et menée de façon ----- par la -----) alors que les politiques budgétaires sont ----- (elles relèvent de chaque État membre de la zone). Cette situation a montré ses limites face aux crises de 2007 et 2010.

- Un « choc » en économie est un événement imprévu, ----- et exogène qui perturbe ----- et la ----- (ex un tsunami, l'effondrement de la bourse en « une nuit », etc.). Choc est asymétrique lorsqu'il n'affecte pas toutes les régions et les pays de manière -----.

Les chocs asymétriques posent un problème dans la zone euro puisque les économies des pays vont être touchées ----- par le choc alors qu'elles possèdent des politiques budgétaires ----- (mais harmonisées) mais une ----- politique monétaire. Exemple de problèmes suite à un choc asymétrique :

- Les pays les plus endettés ne pourront pas se permettre de faire une ----- budgétaire. Ils vont espérer qu'un autre pays le fasse pour en bénéficier<sup>9</sup> sans creuser leur propre déficit public et leur dette publique. Quel pays va accepter de creuser son déficit public pour que les bienfaits ne lui soient profitables qu'à lui seul ? Se pose alors un réel défaut de ----- des politiques budgétaires dans la zone.
- Les pays, dont la situation économique s'est fortement dégradée, peuvent espérer que la BCE mène une politique monétaire de relance MAIS :
  - Cela génère de ----- dont la maîtrise est l'objectif principal de la BCE
  - Les effets d'une relance monétaire en cas de rigueur budgétaire sont très -----
  - Les effets d'une relance monétaire sur une relance budgétaire sont très ----- mais encore faut-il que le pays puisse effectuer cette relance budgétaire (déficit public ne dépassant pas ----- du PIB et dette publique inférieure à ----- du PIB)...

Ainsi on note que dans la zone euro se pose un réel problème de ----- entre la politique monétaire commune et les politiques budgétaires harmonisées.

Que faire ???

- Durcir les critères et les sanctions du PSC pour éviter les chocs asymétriques ?

- Ne plus pratiquer des politiques budgétaires mais confier à une institution supranationale la politique budgétaire (cela supposant la perte d'autonomie des États, un budget commun, etc.). Il s'agit alors de construire la dernière étape d'intégration à savoir l'intégration politique mais l'Europe fonctionnerait alors sous une logique d'État fédéral...

<sup>9</sup> Logique du « passager clandestin » étudié en IGT